

Avis de constitution

SOCIETE « BALLO DJAMAGAN ET FRERE GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Palmeraie non loin
du Restaurant chez Samer, Lot 34, Ilot OP SICOI RIV
PALM

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALLO DJAMAGAN ET FRERE
GROUP »

Objet : Commerce Général: Vente de téléphone
portables et accessoires,
Vente et location de voitures,
Transport public et Marchandise,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Palmeraie non loin
du Restaurant chez Samer, Lot 34, Ilot OP SICOI RIV
PALM

Dirigeant(s) M BALLO SEIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02544 du 20/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13182/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

